



COMITÉ RÉGIONAL DE LA MÉDITERRANÉE ORIENTALE

Août 2017

Soixante-quatrième session
Islamabad (Pakistan), 9-12 octobre 2017

MISE EN OEUVRE COMPLÈTE DE LA CONVENTION-CADRE POUR LA LUTTE ANTITABAC : SAUVER DES VIES

Objectifs de la réunion

Les objectifs sont les suivants :

- souligner l'ampleur du problème du tabagisme dans la Région de l'OMS pour la Méditerranée orientale, notamment par rapport aux autres régions de l'OMS ;
- proposer des actions pour lutter contre le tabagisme et aborder l'éventuel lancement de l'initiative ACT NOW ;
- mettre en évidence les éléments recommandés pour mener à bien la lutte antitabac.

Contexte

Le tabagisme est la première cause de décès évitable. Chaque année, le tabagisme tue plus de 7 millions de personnes et près de 80 % de ces décès ont lieu dans des pays à revenu faible et intermédiaire. Depuis l'entrée en vigueur de la Convention-cadre, les États Parties se sont efforcés d'atteindre le plus haut niveau de mise en œuvre pour les mesures recommandées de lutte antitabac, notamment les politiques reflétées dans le programme MPOWER lancé en 2008 par l'OMS, qui s'est par la suite révélé être l'outil de lutte contre les maladies non transmissibles le plus rentable.

Cependant, ces dernières années, suite à une évolution politique et socioéconomique de la Région, les actions de lutte antitabac ont diminué et ont été remplacées par d'autres priorités des programmes nationaux de santé, à tel point qu'il a été admis que plus de 70 % des États Membres de la Région ne menaient pas une mise en œuvre complète des politiques antitabac. Par conséquent, le nombre de fumeurs est en hausse dans tous les groupes d'âge, notamment chez les enfants et les jeunes. Le tabagisme connaît de nouvelles tendances peu contrôlées par les autorités concernées, l'application de la législation en la matière s'affaiblit, et l'industrie du tabac influence de plus en plus les actions de lutte antitabac au niveau national.

Si les tendances actuelles continuent de progresser, la Région n'atteindra pas l'objectif consistant à réduire de 30 % le nombre de fumeurs d'ici 2025. Les prévisions indiquent que les taux de prévalence vont augmenter et compromettre la réalisation de l'Objectif de développement durable mondial relatif à la lutte antitabac à l'horizon 2030.

Pour lutter contre cette épidémie croissante de tabagisme qui sévit dans la Région et contre l'influence grandissante de l'industrie du tabac, un nouveau projet intitulé « Besoins immédiats en matière de lutte antitabac » (l'initiative ACT NOW) a été élaboré par le Bureau Régional de l'OMS. Il aura pour objectif de se concentrer sur des politiques efficaces et

faisant la promotion d'un engagement avec les autres institutions des Nations Unies et les partenaires.

Orientations futures

L'un des facteurs clés pour faire avancer les actions de lutte antitabac est d'obtenir le soutien de décideurs de haut niveau. La présente session offrira l'opportunité unique de mettre en évidence la lutte antitabac et ses liens avec les Objectifs de développement durable. Elle rassemblera les trois partenaires clés suivants : le Bureau régional de l'OMS, des membres du Secrétariat de la Convention-cadre, et des représentants du Programme des Nations Unies pour le développement afin de présenter un dossier solide sur la lutte antitabac aux représentants du Comité régional pour la Méditerranée orientale.

Résultats escomptés de la réunion

- Mieux comprendre le besoin urgent d'accélérer les activités de lutte antitabac et parvenir à un accord sur la nécessité d'approuver la mise en œuvre des mesures de lutte antitabac les plus strictes (initiative ACT NOW).